

20 secondes



Campagne assumée

BERNE. Le Conseil fédéral se félicite de l'impact de la campagne de prévention du sida «Love life». Il ne veut donc pas interrompre l'exercice, comme le demandent des conseillers nationaux conservateurs.

Trahi par son matos

LAUTERBRUNNEN (BE). Un Français de 42 ans s'est tué mercredi en base-jump, a annoncé jeudi la police. Le malheureux n'a pas pu ouvrir son parachute et s'est finalement écrasé dans un arbre.

Revente pas illégale

BERNE. Refourguer au prix fort des billets d'entrée à des concerts ou à des matches ne devrait pas être interdit en Suisse, estime le Conseil fédéral. Il défend la liberté économique et contractuelle.

Allongé sur l'autoroute, il est fauché par la police

BUSSY (FR). Un jeune homme a été percuté jeudi à 2 h du matin par une patrouille de la gendarmerie vaudoise. L'enquête dira s'il était vivant ou déjà mort lors du choc.

Sirènes enclenchées, une patrouille de la police vaudoise se rend à Payerne (VD) pour une agression au taser (lire l'encadré). Quand la gendarme au volant aperçoit un corps inanimé sur l'autoroute, près de Bussy (FR), il est trop tard. Malgré un freinage d'urgence, le piéton de 22 ans est touché à la tête.

Le Ministère public fribourgeois a ouvert une enquête pour connaître les circonstances du décès. Que faisait cet habitant d'Estavayer-le-



Le drame a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi sur l'A1. -KEYSTONE

Lac (FR) couché sur la chaussée à 2 h du matin? S., aîné d'une fratrie de deux, était-il encore en vie lors du choc? Même si sa mère travaille à Bussy, la présence du jeune

homme à cet endroit et à cette heure de la nuit intrigue.

A Estavayer, une rumeur a vite enflé: le défunt aurait aussi été agressé dans l'affaire à l'origine du déplacement de la

Course urgente

Lors du drame, les gendarmes vaudois se rendaient à Payerne pour une agression. Selon leur porte-parole, Jean-Christophe Sauterel, un homme a appelé les secours vers 1 h 45 après avoir été victime d'une attaque perpétrée par deux individus équipés d'une arme à impulsion électrique. «Il connaissait ses agresseurs, qui ont pu être identifiés», ajoute l'officier, qui assure qu'il n'y a aucun lien entre cette affaire et l'accident.

police. En tout cas, l'agressé et lui étaient des amis très proches. Mais la police vaudoise a écarté cette piste.

S. avait travaillé mercredi jusqu'à 17 h 15 au camping d'Estavayer. «Il m'a toujours donné satisfaction. Il ne rônchonnait jamais. C'était un jeune joyeux, travailleur et respectueux», témoigne son patron, encore sous le choc de ce décès brutal. La famille venait d'être frappée par un autre deuil, avec la disparition de la grand-mère de la victime.

-ABDOULAYE PENDA NDIAYE

Agente exposée pénalement

LÉGISLATION. Si l'homme était vivant lors du choc, «la gendarme risque d'être condamnée pour homicide par négligence». C'est l'avis de Me Véronique Fontana, spécialiste de la circulation routière. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, «la présence d'obstacles sur l'autoroute, comme un piéton ou un véhicule à

l'arrêt, n'est pas considérée comme suffisamment imprévisible pour qu'un automobiliste puisse être excusé de ne pas s'attendre à trouver un tel obstacle». En cas de course urgente, la police peut déroger à la loi, mais «uniquement dans le respect du principe de proportionnalité, ce qui exclut toute mise en danger». -CGE



De pimpantes aînées dévoilent leurs charmes

BÂLE. Stephan Kestenholz a fait forte impression, jeudi, lors du cortège du Concours d'élegance. Au volant de sa Delage de 1922, le pilote et les autres participants rejoindront Bruxelles après un périple

de quatre jours. Avant de s'élancer sur les routes, les voitures ont paradé dans les rues de la cité rhénane. Un jury a ensuite désigné le plus beau des antiques véhicules. -PHOTO KEYSTONE

Une prison genevoise hors sol?

SÉCURITÉ. Les Verts et le PDC unissent leurs forces pour que le Conseil d'Etat abandonne un projet de prison dont le crédit d'étude a été voté par le Grand Conseil. A la place, ils veulent faire marcher la colla-

boration intercantonale pour construire ailleurs. Le député PDC Bertrand Buchs pense notamment aux terrains déjà déclassés autour des Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (VD).

Ouvrir les isoloirs aux ados

Le Conseil fédéral est prêt à examiner la question de l'accès au droit de vote des jeunes dès 16 ans, comme le demande le conseiller national PS Matthias Reynard. Le Valaisan vante les mérites de l'Autriche, qui a

franchi le pas: participation élevée des jeunes, encouragement à un engagement civique plus important sur le long terme.

Il rappelle en outre qu'à 16 ans, on est déjà majeur aux niveaux religieux et sexuel.

